



Trait d'union

lettre de la Communauté de communes Gisors Epte Lévrière décembre 2008 - n°11

Baptisé « Aqua vexin » le Centre aquatique ouvre ses portes !

Situé à Trie-Château,
il est le fruit d'une
coopération



remarquable entre les
deux Communautés de communes Gisors-Epte-
Lévrière et Vexin-Thelle. Une coopération exemplaire
pour un équipement haut de gamme, labellisé
« Haute Qualité Environnementale » (HQE) au service
de 50 000 habitants. Un bassin de natation de
25 mètres et 6 lignes d'eau, un bassin ludique
agrémenté d'un jacuzzi, d'un bain froid, un sauna,
une pataugeoire et un toboggan, un hammam et une
salle de fitness seront à disposition du public
dès le début de l'année 2009.

**Pour les curieux, une opération portes ouvertes est
organisée par le gestionnaire, « Espace récréa » les
20 et 21 décembre de 9 h à 18 h.** On pourra s'inscrire
à toutes les activités, mais l'accès aux bassins ne sera
pas encore autorisé. Le premier bain, tant attendu
par les petits et les grands est prévu, sauf problème
technique de dernière minute, pour le 29 décembre
2008. Dès le début 2009, tous les élèves de primaire
de l'école publique, du CP au CM1, bénéficieront d'une
séance hebdomadaire d'apprentissage de la natation
entièrement prise en charge par la Communauté de
communes pour un coût voisin de 80 000 euros,
50 000 euros pour la location des bassins
et 30 000 euros pour le transport.

ACTUALITE

Des permanences
pour économiser l'énergie

lire en page 2

ZOOM

Affaires sociales :
le point sur les
nouveaux services

Aqua Vexin,
comme si vous y étiez

lire pages 4 et 5

PRATIQUE

Les horaires
pour les transports
scolaires du samedi

lire page 6

DÉCOUVERTE

Dangu

lire page 7

Gisors
Epte Lévrière



Communauté
de communes

5, rue Jean Jaurès
27140 Gisors

tél. : 02 32 27 89 50

Fax : 02 32 27 89 49

Site internet : www.cdc-gisors.fr

Voie verte : une fête réussie

Plusieurs centaines de personnes ont participé à la fête sur la voie verte organisée, dans le cadre de la journée nationale, le 28 septembre. Le soleil était au rendez-vous.

Du concert improvisé aux randonnées à pied ou à vélo, du marché artisanal aux fanfares, musiciens, artistes, promeneurs et sportifs, jeunes et moins jeunes, tout le monde était sur le pont. Merci aux associations et à tous les bénévoles qui ont assuré le succès de cette première édition. Et déjà, le Syndicat mixte et la Communauté de communes qui a en charge la gestion et l'animation de la voie vous donnent rendez-vous pour l'an prochain. A noter que la voie verte arrive désormais jusqu'à à Gisors, le dernier tronçon étant maintenant achevé.

Des élus mieux formés

A l'initiative du Vice-président en charge du Personnel et de l'Administration Générale, Guy Soury, la Communauté de communes a mis en place des formations pour ses élus. Une première session de formation s'est tenue le 22 novembre dernier dans les locaux de la Communauté avec un intervenant spécialisé en matière d'urbanisme. Ont été abordées les problématiques liées au droit des sols, au contentieux juridique en matière d'urbanisme ainsi qu'à la fiscalité de l'urbanisme.

Quinze élus étaient présents pour cette session qui s'est prolongée le samedi 6 décembre sur la même thématique.

Prochaines séances du conseil communautaire

Nous vous rappelons que les séances du Conseil communautaire sont publiques comme celles des conseils municipaux. La Communauté de communes sera heureuse de vous accueillir à ses prochaines assemblées qui auront lieu les 3 février, 14 avril et 23 juin à 19 heures en salle des mariages de Gisors.

Environnement

Espace Info-Energie

Depuis le 25 novembre 2008, un Espace Info-Energie est à votre disposition à Gisors. Il permet aux particuliers de s'informer sur les énergies dans leur quotidien.

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) est chargée par les pouvoirs publics de mettre en place un service d'information et de conseil de proximité sur la maîtrise de l'énergie. Cette mise en place s'est concrétisée depuis plusieurs années par la création d'un réseau d'Espaces Info-Energie.

Le département de l'Eure et la Région Haute-Normandie qui souhaitent développer les énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie ont donc passé une convention, en juin 2007, avec Eure Solaire - association pour le développement des énergies renouvelables, la maîtrise de l'énergie et la protection de l'environnement - pour mettre en place un Espace Info-Energie itinérant sur

le territoire de l'est de l'Eure. Le conseil porte sur la maîtrise de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans divers domaines : le chauffage, l'éclairage, les transports, etc.

Des actions de sensibilisation envers le grand public seront proposées sous forme de conférences, salons, foires, visites de sites auxquels chacun pourra participer.

Une permanence d'une demi-journée hebdomadaire, assurée par Eva Pineau, conseillère Info-Energie de l'association Eure Solaire est proposée à Gisors le mardi matin de 9h30 à 12h30, salle 2 Renaissance, Rue du Général Leclerc.

**Rendez-vous et demandes de renseignements au
06 83 35 79 35**

Eure Solaire 1 place Guillaume Petit
BP 111 - 27401 Louviers Cedex
www.euresolaire.fr
contact@euresolaire.fr
Tél./fax: 02 32 59 25 70

Modernisation et économie

Dématérialisation du conseil communautaire

Dans une logique de développement durable et de protection de l'environnement, la Communauté de communes a choisi de dématérialiser son conseil communautaire. Dorénavant, les 30 élus communautaires ayant fait le choix de cette nouvelle procédure sur 51 recevront le dossier de séance, l'ordre du jour et leur convocation sous la forme d'un CD-Rom. Lors de chaque séance, les dossiers seront projetés en vidéo afin de permettre à tous, élus et spectateurs, de suivre les débats sans avoir à passer par l'impression de dossier papier. De plus, les élus disposeront d'un espace dédié sur le site de la Communauté leur permettant à tout moment de consulter l'ensemble des archives des séances et le dossier de la séance à venir.

S'inscrivant dans une logique de dématérialisation, engagée dès 2007 avec la dématérialisation des actes qui permet de transmettre ces derniers au contrôle de légalité par voie électronique, la dématérialisation du dossier de séance représente une économie sensible de papier et une réduction du coût de l'affranchissement (0,40 euros pour un CD-Rom au lieu de 3,50 euros pour chaque dossier papier).



L

Lors du dernier congrès de l' Association des Maires de France (AMF), les élus ont placé en tête de leurs préoccupations la question des finances et de la fiscalité. En effet, les restrictions budgétaires et les restructurations en chaîne se traduisent par toujours moins de services publics. Pourtant les problèmes sociaux et la relance économique nés de la crise réclament au contraire des moyens d'intervention des collectivités. Dans sa résolution, le Congrès « invite le gouvernement à recréer les conditions d'une nouvelle relation de confiance, aujourd'hui affectée », et celle-ci passe prioritairement par « une réforme urgente et ambitieuse de la fiscalité locale, la fin des transferts de charge insidieux et non compensés et l'établissement de relations financières plus équilibrées entre l'État et les collectivités locales ».

La crise économique et financière est venue amplifier les difficultés présentes et à venir des communes, confrontées au désengagement croissant de l'État. Le gouvernement reste arc-bouté sur le dogme de la réduction des dépenses publiques,

alors que le besoin d'intervention publique grandit pour contenir les dégâts de la crise et que les collectivités y sont les premières confrontées. Les élus dénoncent la baisse relative des dotations de l'État qui augmenteront de moins de 1 % quand le « panier du maire » augmente, lui, de 3,4 %. Ils rappellent que les collectivités assument 73 % de l'investissement public du pays et n'entrent que pour 10 % dans la dette publique totale.

Malgré ces difficultés qui pèsent sur les finances des collectivités, notre Communauté de Communes a décidé de limiter au maximum l'évolution des taux d'imposition qui sera très inférieure à l'inflation après avoir été nulle en 2008.

Au nom du Conseil Communautaire, j'adresse à toutes et à tous mes vœux de bonheur pour une meilleure justice sociale et vous prie de croire en mes meilleurs sentiments.

Marcel Larmanou

Maire de Gisors
Conseiller général de l'Eure
Président de la Communauté de
communes Gisors-Epte-Lévrière

Nouveaux services, le plus co

Vice-Présidente en charge des affaires sociales à la Communauté de communes depuis avril dernier, Marie-Christine Machu, Maire de Noyers depuis 2001, fait le point sur les nouveaux services mis en place pour tous les habitants, du portage des repas à l'accueil des tout petits en passant par les centres de loisirs.

La palette de services développée au sein de la Communauté de communes apporte la preuve de l'utilité de la coopération entre tous les villages et la ville de Gisors. Jusqu'à la création de la Communauté de communes, ceux-ci ne bénéficiaient pas de prestations sociales qui n'ont pu exister que parce que s'est créé un réflexe communautaire. Une mentalité que je voudrais voir toujours mieux partagée. C'est l'intérêt de tous les habitants et de leurs élus de bien comprendre que les services mis en place sont accessibles à tous, quelque soit leur commune d'implantation. C'est notre engagement commun qui garantit l'égalité d'accès aux services de la Communauté quelque soit la commune de résidence. Prenons les trois centres de

loisirs, situés à Bézu Saint-Eloi, Vesly et Bazincourt-sur-Epte. Chacune des familles de l'un des seize villages de la Communauté peut y inscrire son enfant en fonction des places disponibles. Aucune priorité ne peut être faite pour les habitants des communes d'accueil des centres. C'est la règle. Et il en va de même pour tous les autres services de la Communauté. Ayons le réflexe communautaire, c'est une chance pour tous ! Nos centres tournent maintenant à plein régime. Il s'agissait de gagner la confiance



Marie-Christine Machu

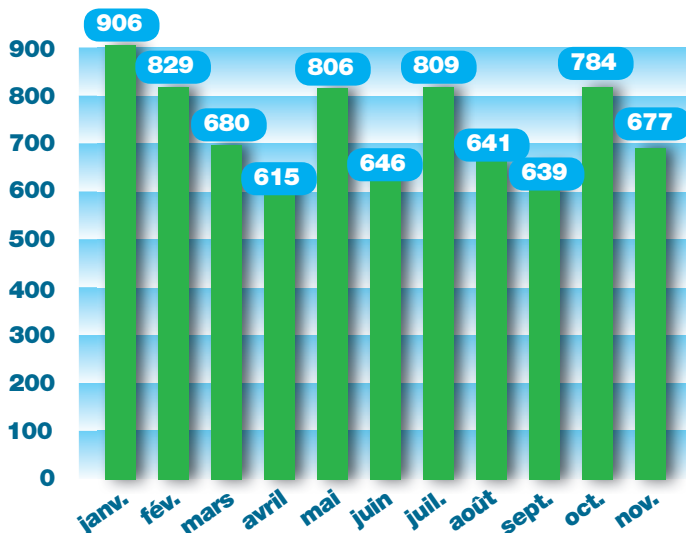
des familles à travers une prise en charge de qualité sur le plan éducatif. Nous avons gagné notre pari ! Du côté du portage des repas, le service qui concerne lui aussi l'ensemble des communes, connaît une audience qui ne se dément pas. J'insiste simplement sur le fait qu'il est toujours possible de faire une demande temporaire, à la suite d'une hospitalisation par exemple. Le service est très souple et adaptable. Concernant le réseau assistantes maternelles, qu'on appelle plus communément le

Portage à domicile

Des repas chauds pour l'hiver

Le portage des repas à domicile répond à une demande régulière, comme l'indique le tableau de distribution mensuelle. Principalement destiné aux seniors (+ de 70 ans) il s'adresse aussi aux personnes handicapées, femmes enceintes et à toute personne sans limite d'âge avec certificat médical que la demande soit permanente ou temporaire. Tout cas particulier ne répondant pas à ces critères peut toutefois être étudié. Les habitants des 16 communes de la Communauté de communes peuvent donc bénéficier de ce service. De plus, l'agent qui se charge de la livraison constitue un véritable lien social. Les menus sont accessibles sur le site internet de la Communauté de communes www.cdc-gisors.fr.
Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrrière - 5 rue Jean Jaurès 27140 Gisors - Agnès Lafage de 14 h 00 à 15 h 30 au 02 32 27 83 13.

Nombre de repas servis chaque mois en 2008



communautaire

RAM, notre souhait serait de voir davantage d'assistantes maternelles participer aux moments de regroupement du jeudi. Ce temps d'échange est un moment privilégié de socialisation pour faire se rencontrer les enfants entre eux. C'est aussi un temps utile d'échange d'expériences, d'information et de formation entre adultes avec les mamans et les responsables du service qui permet d'éviter l'isolement et la routine.

Pour l'avenir, une étude vient d'être réalisée par la Caisse d'Allocations Familiales sur la possibilité de créer une structure multi-

accueil comportant une crèche et une halte-garderie. Ce mode de garde collectif ne viendrait pas concurrencer les assistantes maternelles mais élargir et diversifier l'offre. Il permettrait, pour des tarifs différents, de répondre aux besoins de mamans qui souhaitent travailler, en particulier à temps partiel, donnant plus de choix aux parents. L'étude est en cours, le Conseil communautaire a déjà abordé la question, il nous reste maintenant à en mesurer les implications financières et à établir des priorités pour les années à venir. »

Accueil de Noël

Le centre de loisirs communautaire de Bézu-Saint-Eloi sera ouvert pendant les vacances de Noël, du lundi 22 décembre au vendredi 2 janvier, de 7 heures à 19 heures. Il est accessible aux enfants de 3 à 12 ans.

Contact : Mairie de Bézu
au 02 32 55 17 46.

Merci papa Noël !

Le père Noël avait rendez-vous avec tous les enfants du réseau assistantes maternelles. C'était le 9 décembre à la salle des Fêtes de Noyers. Au programme, un spectacle de conte, et des cadeaux pour les enfants sages.



Les horaires du samedi

Voici les horaires des transports scolaires gratuits pour le samedi matin destinés aux lycéens uniquement. Des horaires que l'on peut retrouver également sur le site internet de la Communauté de communes www.cdc-gisors.fr

Commune	Points d'arrêt desservis	Horaire aller	Horaire retour
Circuit Sud			
Noyers	Marineaux	7:25	12:34
Vesly	Parking	7:30	12:25
Authevernes	École	7:45	12:15
Château/Epte	Rue de la Libération	7:49	12:11
Château/Epte	Route de Gisors	7:51	12:09
Guerny	Centre	7:53	12:07
Guerny	Gisancourt	7:54	12:06
Dangu	Le Bas	7:57	12:03
Dangu	Haut	7:59	12:01
Neaufles	Poste	8:05	11:55
Gisors Boisgeloup	Rue de Courcelles	8:15	11:45
Gisors	Lycée	8:20	11:40
Circuit Nord			
Neaufles	Les Bosquets	7:15	11:50
Bézu-St-Éloi	Route de Gisors	7:17	11:55
Bézu-St-Éloi	Place Cg	7:20	11:57
Bézu-S-Éloi	Poney Club	7:24	12:03
St-Denis	Centre ou pisciculture	7:36	12:15
Mainneville	Lavoir	7:50	12:30
Hébécourt	La Lande Soret	7:56	12:36
Hébécourt	École	7:58	12:39
Bazincourt/Epte	Clos de l'Epte	8:08	12:48
Bazincourt/Epte	Centre	8:10	12:50
Gisors	Lycée	8:20	11:40
Circuit Le Hameau du Mesnil-Guilbert			
Bézu-St-Éloi	Mesnil-Guilbert	8:08	11:50
Gisors	Lycée	8:20	11:40

A chaque parution nous présentons une association locale qui contribue au dynamisme du territoire

Les amis des monuments et sites de l'Eure

Inventaire, sauvegarde et valorisation du patrimoine

C'est en 1927 que le regretté Michel Delaunay, homme de grande culture, passionné par notre patrimoine local, créa l'AMSE dont il fut le premier Président. Aujourd'hui, les amis des monuments et sites de l'Eure (AMSE) ont pour but la sauvegarde et la mise en valeur de toutes les richesses artistiques et naturelles du Département. Ils stimulent l'intérêt des collectivités comme des particuliers pour la protection, l'entretien et la promotion du patrimoine. Ils contribuent à valoriser le Département de l'Eure pour le rendre plus attrayant, le faire mieux connaître et apprécier de ses visiteurs comme de ses habitants. Ils réalisent régulièrement des inventaires dans les domaines civils et religieux. Les moyens d'action de l'AMSE Des délégués dans chaque canton rencontrent élus et bénévoles, apportent aide et conseil aux collectivités comme aux particuliers, élaborent des comptes rendus pour le bulletin, organisent des visites et des sorties, établissent des inventaires et font la promotion du canton qu'ils représentent. Des sorties thématiques sont organisées : le vitrail, les arbres remarquables, l'industrie du fer, la statuaire, le livre ancien... Sur une journée, un canton est mis en lumière. L'AMSE siège au sein de commissions départementales et régionales, réalise des actions concertées avec les collectivités locales, collabore avec les autres associations patrimoniales. Elle représente la fondation du patrimoine et la sauvegarde de l'art français dans l'Eure. Une association vivante qui participe à la réalisation de dossiers de restauration et de mise en valeur de monuments et de sites à protéger. L'association est implantée et opérationnelle dans notre canton depuis sa création ou elle compte des adhérents privés et bénéficie de subventions de huit communes chaque année. Le délégué cantonal de l'AMSE est Michel Levé.

Découvrir le vexin normand

Dangu

C'est un des villages les plus anciens du canton de Gisors. Le château de Dangu a été restauré par Robert de Belesme, que nous trouvons à Neaufles et à Gisors. Le premier seigneur de Dangu est Guillaume Crespin (1077). En 1196, Philippe Auguste s'empare du château de Dangu, repris l'année suivante par Richard Cœur-de-Lion. Un Guillaume Crespin accompagne Saint-Louis à la croisade, à son retour il fut nommé connétable de Normandie et maréchal de France. En 1378, les anglais furent expulsés du Vexin. Jacques de Bourbon devint seigneur de Dangu en 1400. La famille de Ferrières reentra en possession de la baronnie de Dangu en 1448. C'est le Connétable Anne de Montmorency qui lui succède en 1554. La terre de Dangu fut confisquée en 1792. Elle revint ensuite au Marquis de Talhouët, puis en 1810 à la comtesse de Lagrange. C'est Frédéric de Lagrange qui crée un élevage de purs sangs de très grande réputation qui vit naître le célèbre Gladiateur.

Le château actuel de Dangu

C'est le comte Charles Pozzo Di Borgo qui le fit transférer pierre par pierre en partant de Saint-Cloud. L'ancien château des Bourbons-Montmorency fut démolé en 1911.

L'église

Dédiée à Saint Jean Baptiste, courant XII^e siècle, la nef romane a été transformée au XIII^e et vers 1862. Le chœur est la partie la plus ancienne (XIII^e). La chapelle et le porche sont du XVI^e siècle. Mobilier : une inscription de dédicace (1325) ; les boiseries du chœur de style Louis XV, mais posées en 1781 ; l'ancienne toile de la contretable due à Gilbert (1781) et figurant le baptême du Christ ; un élégant bas-relief en plâtre, le « calvaire », du début du XVIII^e siècle ; le faux portique du XVII^e où est figurée l'Annonciation qui orne la muraille occidentale de la nef ; un intéressant tabernacle Louis XIV à l'autel de la chapelle sud. Le lutrin des Carmélites de Gisors, trois

jolis canons d'autel dus à J. Le Prince (1719) ; le cénotaphe de style pseudo-antique de la famille Lagrange avec niche abritant le buste en marbre blanc de Napoléon-Joseph Delagrangue, mort à huit ans en 1812, provenant du château. En 2006/2007, restauration de 2 vitraux, de la clé de voûte des fonds baptismaux. En 2008/2009, rénovation de 2 vitraux. A la libération, le XXX^e Corps anglais passe par Dangu qui est atteint le 29 août au soir par la 8th Armored Brigade dont la mission principale était de s'emparer des ponts sur l'Epte avant qu'ils ne sautent. La Résistance est présente à Dangu, dirigée par Petibon, chef de gare, sous la direction du commandant Bruder de Gisors. Peu de temps après sa libération, Dangu voit arriver le général Montgomery, qui établit son QG dans le parc du château. C'est là qu'il apprendra qu'il est nommé Maréchal. Dangu compte aujourd'hui 576 habitants. La population a diminué de 2,4% lors du dernier recensement connu de 2007. Il faut préciser qu'en 2008 ce fléchissement est pratiquement comblé par des naissances et de nouveaux arrivants.

Le camping caravanning de l'Aunaie est en pleine expansion depuis ces dernières années avec des nuitées en progression de 20%

entre 2007 et 2008. L'implantation de Mobil-Homes en 2008 (13) est une réussite. Huit sont en projet. Avec le camping caravanning, son hôtel restaurant, ses deux chambres d'hôte, son patrimoine ancien et historique, cette belle rivière d'Epte, Dangu est un pôle touristique important du canton.

6 commerces dont 3 de bouche maintiennent un courant d'activité commerciale appréciable. La récente construction et mise en service des Forges de Trie-Château ont redonné à la commune sa vocation industrielle perdue avec la fermeture de la Coquille ex-Vieille Montagne. Cette nouvelle unité se compose de deux bâtiments en ligne de 3500 m².

Dangu ne compte pas moins de 9 entreprises artisanales représentant une grande diversité d'activités et de services. Les habitants apprécient l'équilibre de cette commune qui a su modérer les constructions, reconstituer le tissu scolaire, commercial, artisanal, industriel, touristique et associatif. Dangu a une bonne taille et il y fait bon vivre.

Son maire est Émile Bouveret, vice-président de la Communauté de communes en charge de la voirie.

Michel Levé, président du SIRG

La recette de grand-mère Eugénie

- Pour ce numéro, nous proposons une recette simple, facile, économique et savoureuse. Elle utilise la pomme, notre fruit emblématique normand et la célèbre brioche de Gisors, que l'on doit trouver aussi à Dangu.
- Tremper des tranches de brioche rassise dans des œufs battus avec un peu de sucre en poudre.
- Passer ces tranches dans une poêle où l'on aura fait chauffer du bon beurre.
- Faire colorer des deux côtés.
- Disposer en couronne sur un plat creux et mettre au centre une excellente compote de pommes parfumée au calvados.

MANIFESTATIONS CULTURELLES

Janvier-mars 2009

■ BAZINCOURT-SUR-EPTE

- **Vœux du Maire** 18 janvier
- **Belote** 7 février
- **Loto** 29 mars

■ GISORS

- **Contes pour les maternelles (service culturel)** salle des Fêtes 6, 8 et 9 janvier
- **Spectacle Potofprod (service culturel)** salle des Fêtes 18 janvier
- **Festival Télérama Cinéma** du 21 au 27 janvier
- **Soirée crêpes Association portes ouvertes** salle des Fêtes 24 janvier
- **Loto du Lions club** salle des fêtes 25 janvier
- **Cycle M. Pialat** cinéma 29 janvier
- **Tutti Frutti (Conservatoire)** salle des fêtes 31 janvier et 1^{er} février
- **Découverte internet (PIJ)** 16, 23 et 30 janvier
- **Randonnée Montjavout (Club Rando)** 18 janvier
- **Randonnée Côte Sainte-Hélène (Club rando)** 21 janvier
- **Spectacle scolaire scène nationale Évreux (service culturel)** salle des Fêtes 5 et 6 février
- **Découverte internet (PIJ)** 6 février
- **Théâtre Compagnie très tôt (service culturel)** salle des Fêtes 7 février
- **Soirée Cabaret Jazz (service culturel)** salle des Fêtes 20 février
- **Loto Entente Gisorsienne Football** salle des Fêtes 21 février
- **Forum santé Pôle sanitaire du Vexin** salle des Fêtes 28 février
- **Journée historique SHGBE** salle Guernica Boisgeloup 28 février
- **Cinéma muet et musique électro** cinéma 6 mars

- **Repas, soirée orientale Lions club** salle des Fêtes 7 mars
- **Semaine de la langue française Bibliothèque** 16 au 23 mars
- **Théâtre le Caliband (service culturel)** salle des Fêtes 26 mars
- **Spectacle scolaire Odalo (service culturel)** salle des Fêtes 26 mars
- **Concert musique classique (service culturel)** salle des Fêtes 28 mars
- **Découverte internet (PIJ)** 13, 20 et 27 mars

■ VESLY

- **Loto de la Saint-Valentin comité des Fêtes** 7 février

NB : Ces informations nous sont transmises par les communes. Si votre commune n'est pas renseignée, c'est que les éléments ne nous sont pas parvenus ou qu'ils sont arrivés trop tardivement.

Trait d'union Lettre de la Communauté de communes Gisors-Epte-Lévière, 5, rue Jean Jaurès, 27 140 Gisors BP 39
Tél. : 02 32 27 89 50. Directeur de la publication : Stéphane Mimpontel.
Rédaction : équipe de la Communauté de communes.
Conception et réalisation MB et A. Tirage : 8 000 exemplaires.